

Vos questions / nos réponses

## TPE Cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 15/01/2013 18:56

Bonjour, nous sommes des lycéens de 1ES au lycée Saint-Martin à Angers et nous travaillons en TPE sur le cannabis et les jeunes de 15-17 ans et plus précisément sur l'impact des campagnes de sensibilisation et de la répression sur leur consommation.

Nous aimerions savoir :

- a) Quels sont les meilleures exemples de campagnes de sensibilisation selon-vous ? Sont-elles vraiment efficaces ? Comment les rendre plus efficaces (spot publicitaire à la TV ?) ? Quels sont les autres moyens mis en oeuvre pour lutter contre la consommation de cannabis régulière autres que les dispositifs d'écoute et de soutien tel que celui-ci ?
- b) Les jeunes qui vous contactent sont-ils au courant de la loi ? Ne pensez-vous pas qu'elle n'est pas assez respectée, la France étant la plus gros consommateur d'Europe... ? Si oui, que faire pour la faire respecter ?
- c) Ce dispositif, drogues info service, permet-il vraiment de réduire le nombre de consommateurs ou est-il en dessous des espérances du gouvernement ? (selon vos intuitions et celles de vos collègues bien sûr)
- d) Quelle est la majeure cause qui fait fumer les jeunes ? Se rendent-ils compte des risques qu'ils encourent ? Quels effets majeurs ?

Nous nous excusons du très grand nombre de questions, la plupart ne sont pas subsidiaires, il est évident que vous ne pourrez pas répondre à toutes ces questions mais nous vous remercions de pouvoir nous éclairer sur les questions qui vous parlent. En espérant une réponse rapide de votre part si possible, l'échéance étant proche !

Merci d'avance :)

---

**Mise en ligne le 16/01/2013**

Bonjour,

Les questions que vous posez sont très intéressantes et nous vous proposons de vous donner quelques pistes de réflexions afin que vous puissiez vous-même élaborer une réponse. En effet, l'intérêt de votre TPE est qu'il soit le résultat de votre propre réflexion quant à ce thème, et non la nôtre. Nous allons suivre l'ordre de vos questions dans notre réponse.

Tout d'abord, en ce qui concerne les campagnes de sensibilisation et de prévention, il semble que des messages destinés à faire peur, qui mettent l'accent sur les dangers de la consommation, n'ont pas forcément l'effet espéré (à savoir, dissuader la consommation). Des campagnes ou outils de prévention plus interactifs, qui associent le public visé à la réflexion sur le sujet, qui aident au questionnement sans juger ni condamner le comportement en cause, sont alors plus susceptible d'amener à une prise de conscience et à un changement de ce comportement. Les autres moyens mis en oeuvre repose sur le travail, en direct, des professionnels du domaine de l'addictologie ( c'est à dire les dépendances). L'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) par exemple, présente dans chaque département, propose des interventions de prévention dans les établissements scolaires ainsi que la création d'outils de sensibilisation par et pour les jeunes. Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), et plus particulièrement au sein de ces structures, les Consultations Jeunes Consommateurs, proposent information, accompagnement et soutien à toute jeune personne qui se trouve en difficulté avec une consommation de produit.

D'une façon générale, les jeunes qui appellent notre numéro connaissent la loi et le caractère illicite du cannabis. Le choix d'en consommer quand même peut tenir à plusieurs raisons. L'adolescence est une période où, dans une certaine mesure, braver les interdits peut faire partie du processus de maturation. Beaucoup d'adolescents considèrent par ailleurs que le caractère illégal du cannabis est injustifié et choisissent donc d'en consommer, en connaissance de cause, et en tant que prise de position personnelle. Enfin, toute personne ayant fait l'expérience qu'un produit -ici en l'occurrence le cannabis- pouvait donner l'impression de soulager une souffrance, pouvait aider à se détendre, était associé à de bons moments passés entre amis, a de fortes chances d'avoir envie de renouveler cette consommation. A ce moment-là, les bénéfices immédiats (se sentir bien, être en soirée avec les amis...) passent avant les risques éventuels au niveau de la santé ou de la loi. C'est pourquoi, même en étant très bien informé sur le statut illicite du produit autant que sur ses risques, un nombre important d'adolescents consomment du cannabis.

Concernant les missions de notre service, celle de "réduire le nombre de consommateurs" n'en fait pas directement partie. Notre dispositif d'accueil au téléphone a pour objectif l'information au sujet des drogues, le soutien ponctuel ( nous ne proposons pas de suivi téléphonique et les appels sont anonymes), le conseil et l'orientation vers des structures d'aide spécialisées lorsque la situation le nécessite (CSAPA, Consultations Jeunes Consommateurs comme décrit précédemment).

Il existe de très nombreuses raisons de fumer du cannabis, peut-être en existe-t-il autant qu'il existe de consommateurs ! On peut fumer du cannabis de façon récréative, avec les copains, à l'occasion, parce que c'est associé - à tort - au fait de passer une bonne soirée entre amis. On peut fumer aussi parce qu'à l'adolescence, se sentir accepté dans un groupe de pairs est quelque chose de très important ; on préfère alors fumer même si on n'en avait pas spécialement envie au départ, plutôt que se sentir exclu. Oser dire non et s'affirmer avec ses différences n'est pas chose facile, à tout âge, et plus particulièrement à l'adolescence. On peut aussi fumer du cannabis parce qu'on s'est rendu compte que ce produit venait apaiser un malaise, un mal-être. On ne sait pas toujours bien comment soulager une souffrance, trouver de l'aide quand on ne va pas bien. A ce moment-là, le cannabis peut venir donner l'impression d'avoir trouvé "la" solution. Ce n'est en fait

qu'une "illusion de solution", puisque les problèmes et la souffrance ne sont qu'occultés, et que la consommation régulière de cannabis va progressivement venir poser plus de problèmes que ce qu'elle ne paraissait en résoudre au départ.

Notre réponse n'a pas pour ambition d'être exhaustive et il serait fort intéressant que vous puissiez, à sa lecture, réfléchir à vos propres explications du phénomène et vos propres propositions quant aux possibilités de prévention sur le sujet.

Nous espérons vous avoir donné envie de continuer de réfléchir à ces questions et vous encourageons à le faire. Pour d'autres informations, ou pour parler de tout cela de vive voix, vous pouvez contacter l'un de nos écoutants au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Bon courage dans votre travail !

Cordialement.

---

## **Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :**

---

### **[ALIA 49 - Service prévention](#)**

8 rue de Landemaure  
**49000 ANGERS**

**Tél :** 02 41 05 06 50

**Site web :** [www.addictions-france.org](http://www.addictions-france.org)

**Secrétariat :** Du lundi au vendredi de 9h à 12h00 - 13h30 - 17h00

[Voir la fiche détaillée](#)

### **[ALIA 49 - Csapa Angers](#)**

8 rue de Landemaure  
**49000 ANGERS**

**Tél :** 02 41 47 47 37

**Site web :** [www.alia49.fr](http://www.alia49.fr)

**Consultat° jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous, jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage : du lundi au jeudi (autres lieux de consultations jeunes consommateurs, informations auprès du secrétariat)

**Substitution :** Centre de délivrance de traitement de substitution aux opiacés : Ligne direct : 02 41 57 59 25 : Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h30. Mardi: 13h-16h.

**Accueil du public :** Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Permanence d'accueil sans rendez-vous, les mardis de 13h à 17h et jeudi de 9h à 12h. . (Informations sur notre site).

[Voir la fiche détaillée](#)